

369SERVICE

au capital de 500 euros

ayant son siège social au 6 place Roger Nicolas, 77330 Ozoir-la-Ferrière
immatriculée au R.C.S. de Melun sous le numéro 922 595 392.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2023 de dissolution de la société.

L'an Deux Mille Vingt Trois, Le trente et un décembre A quinze heures.

Est présent,

Monsieur Brahim HADDADOU, né le 29 août 1981 à Alger (Algérie), de nationalité Algérienne
demeurant au 3^{ème} étage appt 183, 5 résidences de la Renardière, 77680 Roissy-en-Brie

Soit : cent actions sociales représentant la totalité du capital social

L'assemblée présidée par **Monsieur Brahim HADDADOU**, Président de la société 369SERVICE.

Le Président déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président procède à la lecture de l'ordre du jour et des résolutions suivantes :

- ▶ Dissolution de la SASU 369SERVICE par anticipation,
- ▶ Mise en liquidation volontaire de ladite société,
- ▶ Désignation du liquidateur,
- ▶ Assignation de tous pouvoirs au liquidateur afin de réaliser toutes les taches nécessaires pour procéder à cette liquidation.

Première résolution

La société 369SERVICE SASU, au capital de 500 euros, dont le siège social est situé au 6 place Roger Nicolas, 77330 Ozoir-la-Ferrière, dont l'expiration était fixée à 99 années à compter de la date de son immatriculation au RCS de Melun, est dissoute par anticipation à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HB

Deuxième résolution

La société 369SERVICE S.A.S.U. est en conséquence mise en liquidation volontaire à compter de ce jour.

Monsieur Brahim HADDADOU, né le 29 août 1981 à Alger (Algérie), de nationalité Algérienne demeurant au 3^{ème} étage appt 183, 5 résidences de la Renardière, 77680 Roissy-en-Brie, agissant en qualité de Président de la société 369SERVICE se désigne comme liquidateur

Le siège de cette liquidation est fixé au siège social de l'entreprise à savoir 6 place Roger Nicolas, 77330 Ozoir-la-Ferrière. L'adresse de correspondance est fixée au domicile du liquidateur à savoir au 5 résidences de la Renardière, 77680 Roissy-en-Brie

Monsieur Brahim HADDADOU accepte ses fonctions de liquidateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'assemblée donne quitus au liquidateur pour sa gestion et pour les opérations de liquidation réalisées. En conséquence, elle le décharge de son mandat à l'issue de la présente assemblée, date à laquelle est constatée par les associés la clôture des opérations de liquidations de la société 369SERVICE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée du présent procès-verbal pour effectuer le dépôt et les publications prescrits par la loi.

Les correspondances, actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés ou notifiés au domicile du liquidateur de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quinze heures quarante-cinq minutes. De tout ce qui a été dit ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par Le Président de séance.

A Ivry-sur-Seine, le 30 octobre 2023

Fait en trois exemplaires (3 pages)

Signature du Président associé et donc du liquidateur, et de l'associé, et un exemplaire conservé au siège de la société en liquidation.

Monsieur Brahim HADDADOU

